



# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

## Déclaration Préalable CST du 12 JUIN 2024

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social Territorial,  
bonjour,

On avait beau s'y attendre, le résultat des élections européennes est un choc !

Les organisations syndicales alertent depuis des années sur la crise sociale et démocratique qui traverse notre pays. Une politique qui tourne le dos au social et qui crée déclassement, abandon de nos industries et de nos services publics, le passage en force contre la mobilisation historique contre la réforme des retraites, l'absence de perspectives de progrès et la banalisation des thèses racistes, constituent le terreau sur lequel de sombres personnes prospèrent .

Aujourd'hui, les Humanistes et les Démocrates n'ont d'autres choix que de se remettre en question et de s'organiser dans l'unité la plus large pour porter une autre espérance que celle des passions tristes et souvent haineuses.

Ceux qui vivent en France, et parmi eux les travailleurs, méritent mieux pour eux-mêmes que ces sombres projets portés par de sombres personnes.

Et même si leur base électorale est solide et s'élargit y compris chez les salariés et les agents publics, la responsabilité de l'UNSA avec tout le syndicalisme en France comme avec la Confédération Européenne des Syndicats, est de rappeler sans relâche que nos valeurs ne sont pas compatibles avec la préférence nationale, la haine et le repli social, économique et démocratique.

Les gouvernements en France comme dans les autres pays européens doivent comprendre que les injustices et les inégalités nourrissent les rejets.

Il faut retrouver le chemin de nouvelles espérances pour garantir de nouveaux droits, conquis sociaux et assurer de nouvelles sécurités : celles liées à la sécurité des biens et des personnes mais aussi celles des sécurités sociales, démocratiques et face à la transition écologique qui deviennent indispensable.

Ne pas juger les électeurs même quand ils font fausse route par rapport à leurs intérêts, mais rester ferme sur nos valeurs humanistes et sociales et convaincre encore et encore.

Il faut entendre les aspirations des travailleuses et des travailleurs et notamment :

- Augmenter les salaires et les pensions ;
- Revenir sur la réforme des retraites et sur celles de l'assurance chômage ;
- Défendre nos services publics et en garantir l'accès à toutes et tous sans condition de nationalité et sur tout le territoire. Notre école, notre recherche, notre système de santé, de prise en charge de la dépendance, notre système de justice sont asphyxiés et ont besoin d'investissements massifs ;
- Mettre fin à la verticalité du pouvoir en commençant par restaurer la démocratie sociale à tous les niveaux, entreprise, branche, territoire et interprofessionnel ;
- Mettre en place des mesures de justice fiscale et notamment taxer les super profits, dividendes et rachats d'actions ;
- Instaurer enfin l'égalité salariale et éradiquer les violences sexistes et sexuelles ;
- Instaurer le droit à la régularisation pour tous les travailleurs et travailleuses étranger·es sur la base d'un certificat de travail ;
- Relocaliser et transformer notre industrie pour répondre aux besoins sociaux en environnementaux en la protégeant du dumping social, fiscal et environnemental ;
- Créer de nouveaux droits pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs d'anticiper les transformations environnementales et de sécuriser leur emploi.

Vive le social, vive la démocratie et vive la solidarité entre les femmes et les hommes qui travaillent quels que soient leur origine, leur culture, leur orientation sexuelle, leur genre ou leur condition.

Le syndicalisme restera la maison des humanistes pour nous protéger des reculs, des replis et des haines et construire de nouvelles espérances joyeuses.

La décision soudaine d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale et de convoquer les électeurs dans un délai inédit dans l'histoire de la république suscite une réelle inquiétude.

A ce propos, l'organisation matérielle des élections, les 30 juin et 7 juillet prochains, représente une charge importante pour les communes. L'UNSa est soucieuse concernant l'organisation, la mobilisation des personnels et notamment le personnel du Service des Élections. Nous savons tous, que les périodes d'élections, engendrent du stress, de la tension, et une surcharge de travail, pour ces agents

Aussi, nous comptons sur votre bienveillance afin que ces personnels soient généreusement remerciés par le biais du CIA.

A présent M. Le Président, L'UNSa souhaite saluer et féliciter l'ensemble des agents de notre collectivité qui ont su se mobiliser de manière massive pour l'organisation de l'arrivée et du passage de la Flamme Olympique au sein de notre ville.

Sans cette mobilisation exceptionnelle des personnels municipaux, un tel événement n'aurait pu avoir lieu. Ce moment unique et historique restera graver dans les mémoires de beaucoup de Marseillaises et de Marseillais mais également des nombreux touristes présents.

L'ensemble des directions, services, divisions, mairies de secteur ont « joué le Jeu » ... des jeux ... avec enthousiasme et détermination.

Nous souhaitons à présent vous alerter sur plusieurs points en cours et vous faire part de nos doléances :

#### Concernant le RIFSEEP :

L'UNSa s'interroge sur l'annulation de la réunion prévue pour la mise en œuvre de la deuxième phase concernant la refonte du RIFSEEP qui doit permettre de réguler ces écarts constatés.

Cette deuxième phase est elle reportée, annulée ? A quelle date avez vous repositionné cette réunion ?

Et puisque nous évoquons le RIFSEEP, nous nous permettons de vous rappeler qu'à fonction égale la rémunération doit être égale.

Il est en effet, déplorable de constater que les agents qui sont sur les mêmes fonctions, mêmes grades et cadres d'emploi ne bénéficient pas de la même rémunération.

De plus, à quelques semaines des JO, nous ne savons toujours pas ce qui a été décidé en matière de prime pour les agents qui seront mobilisés ? Hormis pour la Police Municipale.

Par ailleurs, il est prévu dans le cadre de la refonte de l'IFSE une majoration pour des missions liées aux changements d'affectation très fréquents des agents des BMDP qui assurent les remplacements au sein des BMDP sur l'ensemble du territoire municipal. Cette majoration de 1500 euros annuelle (125 euros par mois) n'est toujours pas versées aux agents concernés. A quelle date allez-vous régulariser le versement de cette prime pour laquelle nous demandons une rétroactivité à partir de Janvier 2024 ?

Il en est de même pour la prime de la CNAF pour les agents des crèches, validée depuis avril 2024 . Comment celle-ci va t'elle s'articuler ?

Quels sont également les avancées des travaux sur le CIA tant attendu par les agents?

### **Concernant les Mairies de secteur :**

Nous remercions la DRH d'avoir mis en place une réunion qui nous a permis, en intersyndicale, de pouvoir évoquer l'ensemble des problématiques sur chaque mairie de secteur liées à la réorganisation.

Nous avons été reçus par le nouveau DGS de la Mairie du 6/8 la semaine dernière. Celui-ci nous a exposé sa vision et sa méthode qui nous paraissent aller dans le bon sens notamment sur la structuration des méthodes de travail.

Toutefois, nous restons très interrogatifs sur le volume de nouveaux agents qui ont été recruté et les difficultés organisationnelles au sein de la bâtisse de Bagatelle. Malgré les efforts entrepris pour rénover l'entresol, notre organisation syndicale ne peut accepter que des agents soient positionnés sur cet espace. Nous demandons à l'administration que cette solution ne devienne pas pérenne et qu'une réelle prospective soit menée pour, qu'à très court terme, plus aucun agent ne soit positionné sur cette espace. N'y a t'il pas des bâtiments, des bureaux inoccupés à proximité qui permettrait aux agents d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions ?

Pour autant, de manière globale certains situations perdurent :

- très peu de publication de poste
- faisant fonction qui ne perçoivent pas la rémunération adéquate
- mise au placard de certains agents
- non activation de certains postes prévus dans le cadre de la réorganisation
- poste ouvert mais non pourvu sur des fonctions supports essentielles (marché public et finance notamment)
- demande de changement d'emploi non prise en compte

Nous souhaiterions un point d'étape sur ces sujets, organisés par la DRH.

D'autre part, pourriez-vous nous informer des mesures pérennes que vous allez mettre en œuvre pour ce qui concerne le fonctionnement du service de l'État Civil de la Mairie du 1/7 ? Actuellement ce sont des agents de la Mairie du 6/8 qui font fonctionner ce service, cela ne pourra perdurer au-delà de fin juin.

Par ailleurs, nous demandons que le travail de la Mimod qui a été entrepris sur la Mairie du 6/8 soit également mis en œuvre sur les autres Mairies de secteur et quelles sont les prochaines rencontres prévus avec d'autres DGS des Mairies de secteur et la DRH ?

### **Concernant l'organisation du temps de travail :**

Depuis plusieurs années, notre organisation syndicale vous demande de revenir sur l'application qui a été décidé par vos prédécesseurs sur la mise en œuvre de l'organisation du temps de travail.

En effet, l'option choisie pour la mise en œuvre de la variabilité sur les cycles standards n'est pas la plus efficace. Pour rappel, la loi permet la possibilité pour les horaires variables d'être organisés de la manière suivante:

- Soit ils prévoient une période minimale de travail d'au moins 4 heures par jour

- Soit ils prévoient des plages fixes d'au moins 4 heures (pendant lesquelles vous devez obligatoirement être présent) et des plages mobiles (pendant lesquelles vous choisissez quotidiennement vos heures d'arrivée et de départ selon une variabilité définie)

Pour l'UNSa, il est urgent de basculer sur la première possibilité offerte par la loi. Cela permettrait :

- que les chargés de gestion RH ne passent plusieurs heures par jour à résoudre les anomalies dans le SIRH Azur,

- une plus grande flexibilité des horaires de travail liés aux pics d'activités réels de certains services,

- une plus grande souplesse pour les agents soumis aux aléas d'une circulation de plus en plus contraignante accentuée par les difficultés de maillage du réseau des transports en commun,

- une plus grande souplesse pour la prise de rdv personnels, qu'ils soient médicaux ou administratifs.

De ce fait, l'UNSa vous sollicite pour la mise en place d'une réunion spécifique sur ce sujet, qui permettrait très certainement de trouver une solution quant à la multiplication des cycles de travail au sein des services.

Pour rappel, M. Le Président, votre prédécesseur était favorable à ceux que le nombre de cycles de travail soit réduit. Hors, cela n'est pas le cas à la vue du nombre de dossiers sur de nouveaux cycles qui sont présentés lors de chaque CST.

A ce propos, pourriez-vous nous indiquer le nombre de cycles de travail différents qui sont actuellement appliqués au sein de l'ensemble de la collectivité ?

### **Concernant la semaine de la qualité de vie au travail**

Cette manifestation qui est pour la première fois organisée du 17 au 21 Juin 2024 doit être le fil conducteur des changements à opérer afin que les agents puissent s'épanouir de manière pérenne dans leur missions.

Cependant, nous soulevons que compte tenu des horaires établis, de nombreux agents n'auront pas la possibilité d'y assister. Il serait peut être judicieux de programmer une semaine supplémentaire par an sur des horaires accessibles à l'ensemble des agents .

### **Doléance pour Pont du 15 Août**

De nombreux agents nous font remarquer que cette année est bissextile, de ce fait nous travaillerons donc un jour de plus. Ce temps de travail supplémentaire apparaîtra donc sur l'application e-connect.

Les agents souhaitent donc que Monsieur le Maire leur accorde de récupérer ce jour, le vendredi 16 août 2024, sans déroger à la règle des 1607h.

Enfin M. Le Président, l'UNSA souhaite revenir sur le dialogue social apaisé, constructif et respectueux lors de la réunion à la DRH concernant les problématiques des agents ASVP, et en leur nom, nous vous remercions pour :

- La régularisation de la NBI à 15 points (et non à 10 points) pour tous les agents concernés, avec rétroactivité
- La régularisation financière de la « prime de surveillance » pour les agents qui ne percevaient celle-ci que partiellement
- Et pour toutes les autres réponses positives apportées .

Nous formulons le vœu sincère que cela se poursuive notamment sur le sujet de la reconnaissance de la pénibilité dans les écoles qui doit pouvoir trouver une issue positive pour le bien être des agents et du service public.

L'UNSa vous remercie pour votre écoute.